



Comité Départemental de Cyclotourisme de la Sarthe

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2018 **du 16 novembre au Mans**

34 clubs sont présents, Georges Lebesle représentant les membres individuels est aussi présent, 2 clubs sont excusés (CCF de Fyé et CCY d'Yvré-l'Évêque), 2 clubs sont absents (AF de Vélocouché et Tourisme et Aventure VTT).



La présidente du codep remercie les participants à cette assemblée pour leur présence et les clubs organisateurs pour leur accueil puis excuse les personnalités absentes. Des volontaires pour le dépouillement des futurs votes répondent à l'appel de Mireille : Michel Paumard, Bernard Sergent et Patrick Lecomte.

Accueil des participants :

- Gérard Lesourd, pour l'association « Vélo pour Tous » puis pour le SOM Cyclo-VTT :

Gérard remercie les participants à cette assemblée pour leur présence puis fait un bref historique de Vélo pour Tous, association de clubs non déclarée, créée en 1989, regroupant actuellement les 3 clubs organisateurs de cette AG. Il parle de l'évolution des randonnées « vélo pour tous », buts de cette association. Il décrit ensuite sommairement l'histoire et les activités de son club créé en 2013 pour accueillir des jeunes. A noter que celui-ci est devenu indépendant des autres sections du SOM depuis cette année 2018.

- Claudie Lesiourd pour le CCL :

Ce club créé en 1987 est passé de 32 à 62 membres actuellement, il pratique un cyclotourisme de détente, plaisir et découverte.

- Bernard Masserot pour l'ASPTT :

La section cyclotourisme de ce club omnisport a été créée en 1980, il a actuellement 32 licenciés dont 9 femmes et 6 mal voyants. Un appel est lancé à des pilotes volontaires pour conduire des tandems emmenant ces personnes en situation d'handicap.

- Patrick Desmazières, conseiller départemental :

Mr Desmazières s'est, au niveau départemental, d'abord occupé du développement du tourisme fluvial puis a travaillé pour le tourisme itinérant. Un projet de création de 80 km de voies vertes est à l'étude, dont un tracé de La Flèche à La Suze. Le Conseil Départemental a la volonté de relier les grands itinéraires cyclistes dont la Loire à Vélo. Pour Mr Desmazières, La Sarthe est un magnifique département tout à fait adapté au Cyclotourisme et il n'a pas envie de revenir dans le Nord où il a d'abord vécu. Le Conseil a la volonté de travailler sur la maintenance de la signalisation des itinéraires. Il a conscience de l'intérêt du VAE et a la volonté de développer le cyclotourisme. Il pense que le vélo a un grand avenir devant lui.

Rapport moral (Mireille Touchard) :

Cela fait déjà deux ans que la nouvelle équipe œuvre pour le cyclotourisme en Sarthe. N'étant qu'une équipe restreinte, nous ne pouvons être sur tous les fronts. Néanmoins vous verrez au cours de cette assemblée générale que l'année a été riche en événements grâce à l'appui des commissions qui sont elles aussi à étoffer.

Le comité est le représentant des cyclotouristes sarthois au niveau départemental et à ce titre, il est l'interlocuteur des institutions et des associations. Cette année, nous avons participé à de nombreuses réunions, en particulier avec les organes du conseil départemental, de la direction départementale de la cohésion sociale, du comité départemental olympique et sportif, etc. Nous avons également répondu favorablement à des sollicitations d'associations ou du conseil départemental avec notamment l'accompagnement d'une étape de « l'Odyssée de l'Espoir » pour les personnes atteintes de sclérose en plaque de passage en Sarthe ; la participation à des ateliers lors de la « Journée Évasion » pour les enfants malades et handicapés ; la participation à une journée « Espaces Naturels Sensibles » en partenariat avec la CDESI ; la participation à deux journées « Cet été, la Sarthe destination sport » en faveur des enfants de centres aérés.

Le comité est également coordinateur des activités cyclotouristes au niveau départemental. Nos clubs ont organisé 40 manifestations sur le territoire et 2 conventions de pré-accueil ont été mises en place. Le comité a complété cette offre avec des manifestations départementales comme les critériums, le rallye-découverte et le concours d'éducation routière à destination des jeunes ; la journée des féminines à destination des cyclottes ; la « Balade Touristique » ouverte à tous à l'occasion des journées du Patrimoine ; un concours photo départemental. À ces activités, il faut ajouter les sorties pratiquées au sein des clubs eux-mêmes et les déplacements des adhérents dans les manifestations d'autres départements ou dans les manifestations nationales ; nous étions 322 cyclotouristes à la semaine fédérale 2018 à Épinal par exemple.

Le comité s'implique également auprès des adhérents du département, à travers des offres de formation et des aides financières, par exemple le remboursement de la première licence féminine, le remboursement de toutes les licences handicap, la prise en charge des coûts des formations départementales, des aides aux clubs organisateurs de manifestations départementales, des aides pour les clubs déplaçant des jeunes.

À travers les bénévoles des clubs qui œuvrent au sein du comité départemental, celui-ci a pu s'investir en faveur des jeunes, des féminines, de la formation, du tourisme, du handicap, du sport pour tous, de la photo. Les détails des actions menées vous seront présentés dans le rapport d'activité des commissions.

Je tiens à remercier les éducateurs de nos clubs dont les apports sont significatifs. En effet, nous voyons régulièrement des jeunes du département atteindre les finales nationales des différents jeux cyclotouristes comme le concours d'éducation routière et les critères.

De plus, cette année, un de nos jeunes a intégré l'équipe de France pour participer à la finale européenne du concours d'éducation routière.

Félicitations donc à l'ensemble des éducateurs de nos clubs qui s'investissent bénévolement tout au long de l'année pour accompagner les jeunes, mais aussi les nouveaux pratiquants, dans une pratique du cyclotourisme qui les mène vers plus d'autonomie et de sécurité à vélo.

Cependant, je remarque qu'il y a peu de pratiquants formés en dehors des structures qui accueillent les jeunes. Pourtant, tourner à une intersection, emprunter un rond-point, rouler en groupe, rencontrer des obstacles sur la route arrive dans tous les clubs. Il existe des bonnes pratiques pour aborder ces situations en sécurité ; il suffit de les apprendre. J'encourage donc tous les responsables à inciter leurs adhérents, particulièrement les meneurs de groupes, à participer aux formations que nous proposons. Ces formations sont également utiles pour mieux accueillir les nouveaux adhérents et ainsi pérenniser leur prise de licence dans le club.

Le bilan ne saurait être complet sans évoquer les perspectives à venir. Bien sûr, nous continuerons de dérouler le plan de développement à travers les travaux des commissions. Des innovations sont déjà en préparation. Mais le grand projet pour 2019 est l'accueil de 800 jeunes cyclotouristes et leurs encadrants à La Flèche cet été, à l'occasion de la Semaine Nationale et Européenne des Jeunes. Comme vous verrez tout à l'heure, nous avons besoin de bénévoles et je compte sur nos clubs pour répondre présents. L'année à venir sera également synonyme de préparation pour Toutes à Toulouse 2020, ce grand rendez-vous national où nos féminines iront en voyage itinérant du Mans à Toulouse à vélo.

Enfin, je ne peux pas terminer ce rapport moral sans mettre en avant le soutien de notre fédération et de notre comité régional, mais aussi des collectivités, Cohésion Sociale, Conseil Départemental, CDOS, qui sont attentifs à nos efforts, reconnaissent notre savoir-faire et nous soutiennent dans nos actions. Nous les en remercions.

Rapport d'activité (Bernard Migot) :

Ainsi que Mireille l'a indiqué dans son rapport moral, le Comité Directeur a un effectif réduit et n'a pas pu entreprendre tout ce qu'il souhaitait, d'autant plus que ses membres sont déjà bien occupés par ailleurs dans le bénévolat...

Le CD a eu, dans la mesure du possible, des actions qui correspondent à ses missions essentielles que Mireille a rappelées. Les commissions détailleront leurs activités dans la suite de cette AG.

D'autres points sont à indiquer dès maintenant :

Organisation de la réunion des clubs :

Cette traditionnelle rencontre de fin janvier entre le comité directeur et les dirigeants de clubs a permis un intéressant échange d'informations et d'idées.

Réunions du CD:

Le Comité Directeur du codep s'est réuni 4 fois, les 28 décembre, 23 avril, 20 juin et 8 octobre. Le CD a d'ailleurs décidé en juin de transmettre aux clubs les comptes rendus de ses réunions lorsque ceux-ci présentent un intérêt pour eux, dans un but d'information.

Réunion pour l'avenir des rayons Sarthois :

Le CD a proposé une réunion à tous les clubs organisateurs des rayons pour faire un bilan et réfléchir à l'avenir. Elle a eu lieu le 1 octobre, on en reparlera tout à l'heure.

Dossiers de demande de subventions :

En plus des actions dont a parlé Mireille, l'élaboration de ces dossiers de demandes de subventions, leur défense auprès des organismes concernés puis les bilans des actions subventionnées constituent un travail fondamental demandant beaucoup de temps et d'énergie car on nous demande de remplir des dossiers de plus en plus complexes !

Rappelons que la seule demande subventionnée avait pour intitulé « Sport et territoires carencés »

Quelques données statistiques :

Les chiffres fournis dans les tableaux suivants datent du 23 octobre. J'ai des données à cette date sur plusieurs années, elles permettent des comparaisons et d'évaluer des évolutions. Bien sûr ces chiffres bougent constamment, ainsi, l'effectif des licenciés FFCT en Sarthe était 1993 lundi dernier 12 novembre et 1978 le 23 octobre.

1. Les licenciés de La Sarthe :

Les effectifs sont en légère diminution (- 22 soit une baisse d'environ 1 %), de même pour le nombre des jeunes. Par contre l'effectif des féminines est stable..

	jeunes (-25 ans)	féminines	hommes et garçons	membres individuels	licenciés des clubs	totaux
2014	112 (5,6%)	409 (20,5%)	1591	28	1972	2000
2015	160 (8%)	404 (20%)	1596	29	1971	2000
2016	176 (8,7%)	422 (20,9%)	1600	25	1997	2022
2017	169 (8,5%)	414 (20,7%)	1586	24	1976	2000
2018	182 (9,2%)	414 (20,9%)	1564	24	1954	1978 (-1,1%)

A noter, au niveau national : 115435 licenciés contre 118168 licenciés en 2017 soit une baisse de 2,3 %. Il y avait 120582 licenciés en 2016 et 125000 en 2015 : donc des effectifs encore en baisse après de nombreuses années de hausses.

Il y a 17,2% de féminines et 7,4% de jeunes.

Au niveau régional : une légère baisse cette année, un peu plus cependant qu'en Sarthe et un peu moins qu'à l'échelon national : 10935 licenciés cette année contre 11145 en 2017 soit une baisse de 1,9 %.

2. évolution du nombre de clubs :

2013	2014	2015	2016	2017	2018
38	39	39	39	39	38

Cette année nous avons eu le regret de perdre un ancien club, celui de Loué, personne ne voulant reprendre le rôle du président...

3. répartition des âges des licenciés du codep :

	0-10	11-20	21-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	81-90
H	42	103	16	54	160	303	633	221	31
F	10	14	5	11	27	76	220	47	4
	52	117	21	65	187	379	853	268	35

Il y a donc un « trou » en début de période de vie active.

Le cyclotourisme départemental est donc maintenant pratiqué d'abord par les seniors et ceci jusqu'à un âge avancé, il y a plus de retraités que de jeunes, et davantage de licenciés de plus de 70 ans que de moins de 40 ans !

4. répartition des licenciés suivant leur pratique déclarée route-VTT-VTC :

	Hommes	Femmes	totaux
Route	937	324	1261
Route & VTT	472	70	542
VTT ou VTC	155	20	175
Totaux :	1564	414	1978

5. les clubs du codep d'au moins 50 licenciés, selon les effectifs :

245	ACT Changé
128	Cyclo Spav
123	CSCM Le Mans
115	RCL La Flèche
98	SOM Cyclo VTT Le Mans
96	CC Téléché
92	ASCA La Chapelle-St-Aubin
72	Cyclos Fertois 72
72	Vélo Loisirs du Saosnois Mamers
63	CC Yvré-l'Evêque
59	CCL Le Mans
56	Anille Brave Cyclo
51	ECT La Bazoge

Rapports des commissions :

commission féminines (Monique Frèrejacques):

Challenge départemental : Reconduit chaque année, le Challenge a vu la

participation de 19 féminines en VTT et 95 féminines sur route, un peu moins que l'an passé (normal puisqu'il y a eu moins d'organisations).

Ce Challenge est organisé afin de récompenser les féminines qui participent au plus grand nombre de randonnées départementales.

Balade des féminines les 29 et 30 septembre 2018 :

Prévue les 9 et 10 juin, la Balade des féminines a été annulée pour cause d'intempérie, la Sarthe était en vigilance « orange ». Elle a été reportée aux 29 et 30 septembre, et là le beau temps était de la partie, fraîcheur matinale mais soleil radieux tout au long du week-end. Douze féminines ont participé à ce voyage itinérant. Départ du Mans pour se rendre à Moulins le Carbonnel en empruntant au maximum la V44 où nous avons découvert de belles petites routes, pas toujours facile à trouver à cause d'un manque de signalisation par endroit. Nous avons fait un arrêt pique-nique à Fresnay-sur-Sarthe. Puis direction St-Léonard-des-Bois où nous étions attendues par Mireille qui organisait un stage VTT. Après un goûter en commun bien sympathique avec les stagiaires, nous nous sommes dirigées vers St-Cénéri, village pittoresque et incontournable de la région. Enfin nous avons rallié Moulins le Carbonnel. Les Alpes Mancelles ont bien fatigué nos jambes. Mais c'est avec émerveillement que nous avons découvert le Gîte du Moulin du Désert, de par l'environnement et la qualité de la restauration. Le lendemain, le retour s'est très bien passé par des routes beaucoup plus roulantes. Nous avons pique-niqué au Plan d'eau de Tuffé où les féminines au départ du Mans devaient nous rejoindre, mais personne n'est venue. La fraîcheur du matin les a sans doute découragées. Malgré une faible participation, cette balade s'est déroulée dans une très bonne ambiance.

Prévisions 2019

- A l'occasion des 40 ans du Club de Fyé, une rando féminine sera organisée le 18 mai 2019, baptisée la Journée Départementale des féminines.

- Balade des féminines 2019 : nous envisageons de nous rendre au Lude et de sillonner aux alentours pendant 3 jours : 31 mai – 1^{er} et 2 juin (week-end de l'Ascension).

- Après le beau succès de « toutes à vélo à Paris puis à Strasbourg », c'est parti pour la préparation de « Toutes à vélo à Toulouse » le 13 septembre 2020. Les pré-inscriptions sont lancées.

commission tourisme (Yannick Livet):

Cette commission est formée d'Annie Louveau (CCL), d'Alain Auriault (CCL), de Daniel Orriols (CT Bonnétable) et de moi-même.

Dans notre plan de développement 2017-2020, nous avons acté avec les instances départementales notre volonté d'augmenter le potentiel offre touristique avec la validation de nouveaux circuits VTT et route. Nous sommes en contact avec Mathieu Chaussis, notre correspondant CDESI, pour lui proposer des circuits à validation.

Nous participons aux réunions sur les sites Natura 2000 et Forêt de Bercé, forêt d'exception.

Nous avons répondu favorablement à l'invitation du Conseil Départemental pour la présentation du schéma du développement touristique.

commission communication (Yannick Livet):

Le site internet est toujours hébergé gratuitement à la FFCT. Vous y retrouvez toutes les informations sur la vie du codep.

Ce site est également à la disposition des clubs pour annoncer leur manifestation (avec flyers ou affiches) ou pour tout autre sujet.

Il est assez bien fréquenté, une trentaine de visites par jour. En revanche, la page facebook dédiée n'a aucun succès.

Les clubs oublient souvent d'envoyer le compte rendu de leur rando. Pour le réaliser, il suffit de télécharger le fichier qui est dans la rubrique « calendrier » et de nous le renvoyer par mail une fois rempli à l'adresse indiquée.

Merci aux clubs de nous envoyer une quinzaine de photos de leurs randos pour agrémenter notre page d'accueil.

commission formation (Nicolas Touchard):

La commission formation est formée de Florent Touchard, Denis Goupil, Sébastien Dubois et moi-même. Cette année elle a organisé :

- des stages animateurs clubs au Mans et à Sillé (11 participants)
- des stages pilotage VTT à Bessé (11 participants) puis à St-Léonard-des-Bois (9 participants)
- un stage sécurité « maîtrise du vélo de route » à Yvré (9 participants) avec une grande satisfaction des présents mais peu de participants par rapport au public concerné ! Pourtant, cette formation et le repas étaient gratuits.

Projets 2019 :

Le planning des formations 2019 est en cours d'élaboration avec des objectifs : formations animateurs, pilotage VTT, PSC1, délégués sécurité, GPS... Ces formations s'adressent bien sûr à tous les licenciés.

commission sécurité (Mireille Touchard):

Les accidents en 2018 :

37 déclarations sur le site de la fédération.

18 accidents avec hospitalisation, 19 sans hospitalisation

13 accidents sont enregistrés avec un tiers - 24 sans tiers

28 accidents en activité route, 7 en vtt, 2 trajet vélo, 1 cyclo sportive

28 accidents en club et 8 en individuel

4 chutes collectives, 31 individuel

L'inattention est la cause de 17 chutes, l'infrastructure : 3, la météo défavorable : 1, le défaut de maîtrise d'un tiers : 8, la mécanique : 3, le malaise : 1

Le port du casque : 28, port du casque et gilet jaune : 6

Chaque club doit désigner un délégué sécurité :

Celui-ci réceptionne les statistiques des accidents, il aide à la déclaration de sinistre sur internet, il met en place des consignes de sécurité et met tout en œuvre pour faire respecter le code de la route.

À partir de 2019, obligation de nommer un délégué sécurité

Rappel de quelques règles de sécurité.

A l'aide de diapositives projetées à l'écran.

Prévention et secours civiques de niveau 1 "PSC 1 "

21 formations ont été réalisées et payées par le comité.

commission jeunes (Mireille Touchard):

Cette commission est formée de Sébastien Dubois, Florent et Nicolas Touchard et de moi-même.

Concours Départemental d'Éducation Routière : le 27 janvier au Mans (72)

32 jeunes (Bonnétable, Lhomme, Sillé, SOM, Verneil,) dont 20 de 10/12 ans et 12 de 8/9 ans

16 adultes (Lhomme, Tuffé, Sillé, SOM, Verneil)

Critérium Départemental VTT : 17 mars, Lhomme (72)

24 jeunes (Lhomme, Sillé, SOM, Verneil) dont 10 de 13/18 ans et 14 de 8/12 ans

22 adultes (Boëssé, Lhomme, Sillé, SOM, Tuffé, Verneil)

Critérium Régional VTT : 4-5 avril, Sillé (72)

39 jeunes de 13/18 ans du CoReg dont 3 sarthois (Sillé, SOM)

Critérium Régional Route : 7 avril, St Florent Le Vieil (49)

11 jeunes de 13/18 ans du CoReg dont 4 sarthois (Sillé, SOM)

Concours Régional d'Éducation Routière : 7 avril, St Florent Le Vieil (49)

20 jeunes de 10/12 ans du CoReg dont 13 sarthois (Lhomme, Sillé, SOM, Verneil)

Semaine Nationale et Européenne des Jeunes : 7-15 juillet, Aubusson d'Auvergne (63)

38 jeunes du CoReg dont 5 sarthois (La Ferté-Bernard, SOM, Verneil)

13 encadrants dont 4 sarthois (Boëssé, Tuffé, Verneil)

Critérium National Route :

Antoine TOUCHARD (SOM) 1^{er} en 13/14 ans

Qualifications au Concours Européen d'Éducation Routière :

Benjamin CARRÉ, Erwann DESARTHE (Verneil)

Camille GUERCHE (La Ferté Bernard)

Concours Européen d'Éducation Routière : 6 au 8 septembre, Budapest (Hongrie)

Benjamin CARRÉ (Verneil)

Rallye Découverte : 21 octobre, Boëssé Le Sec (72)

34 jeunes (Bonnétable, Lhomme, Sillé, SOM, Verneil)

20 adultes (Boëssé, Bonnétable, Lhomme, Sillé, SOM, Verneil)

Concours National d'Éducation Routière : 26 au 28 octobre, Boyardville (17)

6 jeunes du CoReg dont 4 Sarthois :

Gabriel BEUCHER (Lhomme)

Cassandra HERVÉ (Sillé)

Benjamin CARRÉ et Aubin PRÉZÉLUS (Verneil)

Des projets pour 2019 :

CDER : 12 janvier, Le Mans

CDJVTT : 16 mars,

CRJCRoute et CRER : 30 mars, Ernée

CRJCVTT : 4 et 5 mai, Noyant La Gravoyère

SNEJ : 6 au 14 juillet, La Flèche

Rallye Découverte : lieu et date à trouver.

commission calendrier, rayons, challenges (Yannick Livet):

Les rayons 2018 :

Bilan mitigé...

1^{er} mai : Le Mans-Perseigne (ECT La Bazoge) : 203 participants

17 septembre : Le Mans-l'Anjou (CC Spay et RCL La Flèche) : 154 participants

Le calendrier 2019 :

Il n'est pas encore achevé. Il n'y aura pas de rayon, on marque une pause d'un an pour ce type d'organisations, le temps de réfléchir à leur évolution.

Trans'Sarthe : pas de nouvelles de La Pomme de Pin (Verneil)

Randos : La Route des Monts en même temps que la Ludoromaine ?

Conflits restants : le 7 avril avec la Cheminote et le Saut du Cerf

le 19 mai avec le Brevet des Cols Sarthois et la Randonnée des 3 Vallées

En 2019, il y aurait donc :

5 Trans'Sarthe

14 randonnées

3 brevets audax

9 brevets randonneurs

1 cyclo-découverte

5 épreuves pour les critères pour les jeunes

Sans compter les 5 randonnées permanentes sarthoises...

commission photo (Bernard Migot):

- composition : la commission photo était formée en 2018 de:

Alain Auriault (CCL) auriault.alain.493@hotmail.fr

Annie Lalande (ECT La Bazoge) annie72lalande@yahoo.fr

Béatrice Bellanger (CT Ludois) beatrice.bellanger@free.fr

Bernard Migot (RCL La Flèche) bernardmigot@live.fr

Dominique Frangeul (RCL La Flèche) frangeul.dominique@orange.fr

Florent Touchard (SOM) florent.touchard@desbwa.org

Jacky Olivier (Randonneurs Casteloriens) jackyolivier@wanadoo.fr

Jean-Pierre Drouin (ASPTT) jp.ch.drouin@orange.fr

Nicolas Touchard (JVB) naicimoileas@gmail.com

- discussions :

La commission photo ne se réunit qu'une fois par an, pour la notation des photos du concours. Le reste du temps, les échanges d'idées et d'avis se font par courriers électroniques, ils sont fructueux et sympathiques. Sur ce plan, il y a tout lieu d'être satisfait.

- participation au concours :



La participation au concours de cette année a été bonne, la commission avait choisi un sujet « facile » pour cela, c'était donc « fleuves et cours d'eau ». On ne s'était pas trompé comme en 2017 avec « animations de villages » qui s'était avéré plus difficile que prévu ! Les cours d'eau, il y en a partout et, de plus, avec l'eau cela donne souvent de belles photos.

Voici donc les données sur la participation :

	2013	2014	2105	2016	2017	2018
participants	42	24	16	32	14	37
clubs	16	12	8	11	8	13

Le nombre de photos présentées a été 204, nettement plus que l'an dernier (93) mais moins qu'en 2013, une année record avec 264 photos (le sujet était « les clochers »)...

- sujet départemental 2019:

La commission propose pour 2019 encore un sujet a priori facile « parcs et jardins ». Des parcs et jardins, il y en a partout, surtout que les jardins potagers font partie du sujet ! Ce thème peut donner de belles photos, notamment avec les parcs. On espère donc motiver encore un grand nombre de cyclos sarthois à prendre des photos, pour le succès du concours mais aussi parce que la photographie doit être indissociable de notre activité sportive et de loisir, le tourisme à vélo.

- sujet régional 2019 : il faut aussi rappeler le sujet du concours régional pour 2018 : « cyclotourisme en forêt » car c'est un sujet intéressant et, de plus, ce serait bien de rester le département ligérien participant le mieux à ce concours !

- une dernière remarque : ces concours doivent être faits dans un esprit ludique, l'essentiel est de prendre plaisir à faire ces photos, des plaisirs qui demeurent quels que soient les classements et les récompenses obtenues ou non.

Rapport financier (Nicolas Touchard) :

1. compte de résultat :

CHARGES	MONTANT(euros)	PRODUITS	MONTANT(euros)
60-Achat	1864	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	1835
Achats d'études et de prestations de services	0	Prestation de services	672
Achats non stockés de matières et de fournitures	374	Vente de marchandises	1163
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	0
Fourniture d'entretien et de petit équipement	302		
Autres fournitures	1188		
61 - Services extérieurs	1422	74- Subventions d exploitation	11271
Sous traitance générale	0	Etat: CNDP	1500
Locations	1377	Région(s):	0
Entretien et réparation	0	Département(s):	4403
Assurance	45	Commune(s):	0
Documentation	0	subvention communauté de communes et agglomération	0
Divers	0	Organismes sociaux (à détailler):	0
62 - Autres services extérieurs	3510	Fédération	5368
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0	Fonds européens	0
Publicité, publication	688	ASP	0
Déplacements, missions	2708	Autres recettes (précisez)	0
Frais postaux et de télécommunications	71	75 - Autres produits de gestion courante	523
Services bancaires, autres	43	Dont cotisations	0
63 - Impôts et taxes	0	76 - Produits financiers	88
Impôts et taxes sur rémunération	0	77 - Produits exceptionnels	0
Autres impôts et taxes	0	78 Reprises sur amortissements et provisions	0
64- Charges de personnel	-880	79 - transfert de charges	0
Rémunération des personnels	0	TOTAL DES CHARGES	10943
Charges sociales	-880	TOTAL DES PRODUITS	13717
Autres charges de personnel	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
65- Autres charges de gestion courante	5027	Dons en nature	0
66- Charges financières	0	Prestations en nature	0
67- Charges exceptionnelles	0	Bénévolat	0
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	0	TOTAL DES CHARGES	10943
TOTAL DES CHARGES	10943	TOTAL DES PRODUITS	13717
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	RESULTAT	2774
Secours en nature	0		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0		
Personnel bénévole	0		

Le surplus de 2 774 € est dû en partie à une subvention plus importante que prévu, mais j'ai prévu une forte diminution de celle ci pour l'année 2019 car les critères des subventions vont encore changer.

2. bilan financier 2018 :

ACTIF		PASSIF	
<i>Patrimoine de l'association</i>		<i>Ressources financières de l'association</i>	
ACTIF IMMOBILISE		FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	
Immobilisations incorporelles		Fonds propres : Report à nouveau	15256,46
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	2775,73
Autres immobilisations financières	0	Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement	
Total actif immobilisé	0	Total fonds associatifs et réserves	18032,19
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Créances	994,46	Emprunts et dettes accumulées	0
Disponibilités / Trésorerie	19379,15	Fournisseurs et comptes rattachés	2341,42
Charges constatées d'avance	0	Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	0
Total actif circulant	20373,61	Produits constatés d'avance	0
		Total dettes	2341,42
TOTAL ACTIF	20373,61	TOTAL PASSIF	20373,61

3. bilan financier par actions :

Action	Dépense	Recette	Solde
Frais Généraux	2694,79	721,5	-1973,29
Féminine	1260,45	737	-523,45
Jeunes	3921,92	0	-3921,92
Formation	1731,3	0	-1731,3
REMB Licence handicapé	146	0	-146
Subvention	0	11271,25	11271,25
Bombe	1187,56	988	-199,56

10 939 13 717 +2 778

4. budget prévisionnel 2019 :

Action	Dépense	Recette	Solde
Frais Généraux	2500	200	-2300
Féminine	2200	600	-1600
Jeunes	4000	0	-4000
Formation	1500	0	-1500
REMB Licence handicapé	200	0	-200
Subvention	0	9600	9600
Bombe	1000	1000	0
	11400	11400	0

Rapport du contrôleur aux comptes (Patrick Desmaroux) :

Après avoir pris connaissance des relevés des différents comptes et du bilan tel qu'il est soumis à l'Assemblée Générale, j'estime que les comptes et le bilan tels qu'ils ont été présentés sont exacts et qu'ils représentent sincèrement la situation financière du Comité Départemental de La Sarthe à ce jour.

Questions diverses (Bernard Migot) :

1. les cols sarthois :

Les 7 cols sarthois ont été créés (ou dénomés) en 2001 à l'initiative d'un membre du Club des Cent Cols travaillant dans les services de l'Équipement au Mans, ce qui a facilité la pose de pancartes, l'édition d'une plaquette de promotion et l'inauguration de l'un de ces cols, le plus haut, le Col des 4 Gardes (323 m). Malheureusement, pour éviter la prolifération de tels cols, le CCC (Club des Cent Cols) venait de décider de ne plus les reconnaître. Manque de chance pour La Sarthe ! Le Col d'Ardenay « créé » quelques mois auparavant en Maine et Loire n'a pas subi le même sort...

Un événement en 2018, le CCC vient d'ajouter sur ses listes de cols officielles deux cols sarthois situés près de Sillé-le-Guillaume : le Col de la Source et le Col de la Croix de la Mare, sans doute parce que l'IGN (Institut Géographique National) vient de placer ces deux cols sur sa dernière carte Top 25 de cette région... Une bonne chose donc pour La Sarthe et tous les cyclotouristes amateurs de grimpees et des paysages qui les accompagnent.

2. la Semaine Nationale et Européenne des Jeunes 2019:

La première semaine de ce type à laquelle la région a participé a eu lieu à La Flèche en 1999. Pour son vingtième anniversaire, le coreg (comité régional) s'est donc lancé dans l'organisation de la SNEJ de 2019, candidature approuvée par le CD fédéral. Il s'agit de réunir du 6 au 14 juillet des jeunes de toutes les régions de France et quelques européens pour diverses activités liées à notre pratique. Des encadrants formés les accompagneront. On attend environ 1000 personnes, il faut donc du monde pour assurer les services ! Une vidéo explicative sera bientôt en ligne sur les sites du codep et du coreg. Un fichier listant la liste des tâches et des bénévoles a déjà été envoyé à tous les clubs. Une actualisation sera bientôt transmise à ces mêmes clubs, il faudra bien la communiquer aux adhérents ! Le coreg espère bien sûr une bonne mobilisation des Sarthois pour cette organisation.

3. les randonnées Trans'Sarthe :

Question : « qu'ont elles de différent ou en plus des autres ?

Réponse : Le label « Trans'Sarthe VTT » a été créé en 1998 par le codep, à une époque où le VTT était en plein essor, pour être un moyen de reconnaissance de nos organisations VTT, à l'image du « Tour de la Mayenne » regroupant un ensemble d'organisations VTT du 53.

Son règlement précise : les randonnées VTT « **Trans'Sarthe** » sont choisies chaque année par le CODEP 72. Elles peuvent être attribuées à tout club sarthois affilié à la FFCT.

Ces randonnées cyclotouristes sont des organisations exclusives « VTT », toutefois, des randonnées « Marche » peuvent y être associées.

Les randonnées « Route » seront exclues de ces organisations.

Résultat des Votes :

Les clubs présents ou représentés totalisent 148 voix sur les 152 possibles soit 97 % des voix, le quorum (77) est donc largement atteint.

Les rapports moral, d'activité et financiers sont adoptés à l'unanimité.

Les candidats au CD (Gilbert Paillette et Laurent Bertrand) sont élus avec 146 voix.



Les commissaires aux comptes (Gérard Lesourd et Patrick Desmaroux) sont élus à l'unanimité.

Résultats des challenges :

- challenge des féminines (Monique Frèrejacques) :

route :

95 participantes

23 Clubs représentés :

Classement par Clubs : 1^{ère} **CS Cheminots du Mans (28 participations)**
2^{ème} Teloché (27 participations)
3^{ème} ACT Changé (24 participations)

Les féminines au nombre de participations individuelles :

JOURDET Marie-Thérèse	CS Cheminots du Mans	6
JOUBERT Ghislaine	Teloché	4
PERNIN Josiane	ACTChangé	4
AUVILLE Jany	CTS	4
CHEVALIER Sylviane	Teloché	4
TESSIER Annick	Tennie	4

VTT:

19 participantes

8 Clubs représentés :

SOM	7	participantes
Sillé le Guillaume	5	-
Bonnétable	2	-
Verneil	1	-
Tuffé	1	-
La Bazoge	1	-
Lhomme	1	-
ACTChangé	1	-

1^{er} Club au nombre de participantes : **SOM Le Mans**

Les féminines au nombre de participations :

TOUCHARD Mireille	S O M	4
POIRIER Magalie	Sillé le Guillaume	3
GUY Leïa	S O M	2
MADI-LEFAUX Sandra	S O M	2
HERVÉ Cassandra	Sillé le Guillaume	2

challenges des clubs (Yannick Livet) :

période de référence : du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018

30 manifestations ont été comptabilisées dans les calculs, dont 6 Trans'Sarthes

1. challenge Trans'Sarthe :

classement : 1 ^{er}	COC VTT Loisir	93 points
2 ^{ème}	Les Copains du Vélo	83 points
3 ^{ème}	Jeunes Vététistes Boësséens	75 points

2. challenge des manifestations :

classement : 1 ^{er}	Cyclo Téléché	316 points
2 ^{ème}	Anille Braye Cyclo	298 points
3 ^{ème}	Les Copains du Vélo	293 points

Résultats des concours photo (Bernard Migot):

- concours photo individuel : les lauréats sont :

1	8,936	Aurélie Orsat	RCL La Flèche
2	8,770	Gérard Lalande	ECT La Bazoge
3	8,768	Bernard Migot	RCL La Flèche
4	8,757	Jean-Yves Touchard	SOM Le Mans
5	8,747	Patrick Desmaroux	LCV Parigné
6	8,620	Florent Touchard	SOM Le Mans

Après le rang est indiquée la note moyenne de la meilleure série de photos du participant.
Bernard Migot est hors concours et ne prend donc pas de récompense.

- concours photo des clubs :
classement 2018 des premiers clubs :

1	26,318	RCL La Flèche
2	25,690	ECT La Bazoge
3	25,362	CF 72 La Ferté-Bernard
4	25,209	SOM Le Mans
5	24,652	ASPTT Le Mans

Les RCL de La Flèche (12 participants) sont récompensés avec une carte cadeau de 50 € à Intersport. Il faut rappeler que les clubs sont évalués à l'aide du total des moyennes de leurs trois membres les mieux classés n'habitant pas à la même adresse. Pour la première fois cette année, 5 clubs avaient au moins ces 3 participants.

Récompenses (Mireille Touchard) :

Concours Européen d'Education Routière :

Un trophée et un abonnement à la revue « Cyclotourisme » sont remis au finaliste sarthois, Benjamin Carré.

Remise du « Mérite du cyclotourisme » :

Le mérite du cyclotourisme est remis aux 9 personnes dont l'engagement au service de leur club et pour la cause du cyclotourisme a été remarquable. Il s'agit de :

Béatrice Bellanger des CT Ludois

Colette Bilheux de l'ACT Changé

Dominique Frangeul des RCL de La Flèche

Roland Chéron du CT Bonnétable

Sébastien Harnois des Cyclos Lhommois

Joël Knoll du CCT de Téloché

Jean-Pierre Pineau des RV de St-Cosmes-en-Vairais

Yvan Seroschtanoff du VLS de Mamers

Daniel Vavasseur du Cyclo Spay.



Allocution de René Brugger, président du CDOS :

Il félicite tout le monde pour la haute tenue de cette assemblée générale, « tout se passe comme une lettre à la poste, avec des élections à 100 % des voix ! C'est évidemment une marque de confiance envers le comité directeur ». René indique ensuite : « Il y a beaucoup d'investissement et de travail, soyez en remerciés ». Sans doute par humour, il remarque qu'il n'y a pas assez de femmes, qu'il devrait y avoir la parité et qu'un énorme progrès est à faire dans ce domaine. René rappelle la nouvelle participation du codep à la « tournée d'été », ce qu'il a beaucoup apprécié. Hélas, il confirme que des difficultés de financements sont à prévoir à l'avenir car le CNDS va arrêter. Il nous encourage cependant à continuer de travailler comme on le fait actuellement.

Clôture de l'Assemblée Générale (Mireille Touchard)

Quelques rappels ou informations :

Réunion des clubs sarthois le 26 janvier

AG 2019 du codep à Lhomme le 16 novembre

Remerciements à tous les présents...

Le pot de l'amitié est offert par Vélo pour Tous.

Le secrétaire, Bernard Migot